

L'EST ET LA CÔTE-NORD

RIMOUSKI

Répit pour les chauffeurs

La CS des Phares rejette la vente
du tiers des contrats de transport scolaire

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le Syndicat des chauffeurs d'autobus du Bas-Saint-Laurent (CSN) a gagné du temps dans son conflit l'opposant à la compagnie Transport Mitis déterminée à vendre tous ses circuits d'autobus scolaires dans le secteur de Rimouski-Mitis.

Le conseil des commissaires de la CS des Phares a rejeté hier soir par un vote secret de dix contre huit la vente du tiers des circuits d'autobus scolaire à une quinzaine d'acheteurs différents.

La proposition d'un transporteur local, la compagnie Émile Dionne & fils, a l'effet de négocier un accord final avec les propriétaires de Transport Mitis, le groupe Sogesco de Drummondville, a semblé influencer

plusieurs commissaires.

Serge Dionne a annoncé qu'un montage financier pourrait être conclu au cours des prochaines semaines avec le Fonds d'action de la CSN à l'effet d'acheter les 77 circuits mis en vente par Transport Mitis.

L'ARTICLE 45

La compagnie Émile Dionne & fils aurait aussi l'intention de reconnaître l'article 45 du Code du travail assu-

rant ainsi les conditions de travail des conducteurs d'autobus.

« Donnez-moi encore quelques semaines et je vais l'avoir le chèque certifié de 500 000 \$ que demande la famille Girardin (...) La semaine prochaine, on devrait avoir un plan d'affaires plus solide à présenter au Fonds d'action », a déclaré, Serge Dionne, porte-parole de la compagnie Émile Dionne & fils.

La CS des Phares s'est fait plus prudente. « Tout est possible. Est-ce qu'il va y avoir d'autres propositions ? Est-ce qu'ils vont contester au plan légal la décision ? Je ne voudrais pas extrapoler sur les intentions du vendeur et des 17 acheteurs », a exprimé Raymond Trudeau, président du conseil des commissaires.

Le porte-parole des 80 membres du

syndicat des chauffeurs d'autobus, tous présents hier à la réunion du conseil des commissaires qui se tenait à l'école Paul-Hubert, n'ont pas voulu réagir officiellement sauf pour exprimer un soupir de satisfaction tout en précisant que le conseil des commissaires avait rejeté une proposition sans donner raison au syndicat.

Le vice-président de la CSN, Roger Valois, fera le point aujourd'hui sur le conflit en compagnie du président du syndicat des chauffeurs d'autobus du Bas-Saint-Laurent (CSN), René Ouellet.

RENTABILITÉ

Les commissaires contre la vente du tiers des circuits ont soulevé plusieurs arguments dont celui que le transfert à un seul groupe de la totalité des cir-

cuits assurerait une base d'opérations financières plus rentable au nouvel acquéreur. Les commissaires en faveur de la vente immédiate du tiers des circuits ont surtout insisté sur le fait que la commission scolaire n'avait pas à s'immiscer dans une relation d'affaires entre un vendeur et des acheteurs.

Le conseil des commissaires de la CS des Phares reprendra le dossier lors de sa réunion du 28 février à Mont-Joli à moins qu'une réunion extraordinaire ne soit convoquée d'ici là.

L'année dernière, le groupe Sogesco de Drummondville avait essayé de revenir dans sa demande de baisse salariale de 23,5 % adressée aux conducteurs membres du Syndicat des chauffeurs d'autobus du Bas-Saint-Laurent (CSN).

BAS-SAINT-LAURENT

Pas de chômage... ...ni de BS

Les travailleurs saisonniers
menacés d'un « trou noir »

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les travailleurs saisonniers du Bas-Saint-Laurent doivent s'attendre en 2001 à subir les conséquences du « trou noir du printemps » si la séparation de la région Bas-Saint-Laurent de la Gaspésie est entérinée le 1^{er} juillet prochain par le ministère du Développement des ressources humaines Cana-

da. Le « trou noir », comme on l'appelle au Nouveau-Brunswick, est l'absence de prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale avant le retour prévu à un emploi saisonnier. La perte de revenus est estimée entre 25 millions \$ et 30 millions \$ par année pour l'économie régionale, selon la Coalition sur l'assurance-emploi du Bas-Saint-Laurent. De plus, les entreprises du Bas-Saint-Laurent n'auraient plus accès au Fonds canadien pour la création d'emplois compte tenu du taux de chômage de 9 % au Bas-Saint-Laurent reconnu par Statistique Canada.

La Coalition demande le statu quo en invoquant que l'échantillonnage de Statistique Canada est fautif. « C'est catastrophique pour les travailleurs saisonniers de 15 semaines. On demande le statu quo. En deux ans, le chômage aurait baissé de 30 % dans le Bas-Saint-Laurent. Regardons autour de nous, il n'y a pas eu 30 % de création d'emplois », de dire Alain Lagacé du comité de coordination de la Coalition sur l'assurance-emploi du Bas-Saint-Laurent.

L'Est du Québec est divisée sur cette question comme les députés bloquistes qui défendent les intérêts respectifs de leur comté. « Les députés gas-

pésiens ont pris des positions pour défendre leur monde. Nous, on pense que ce sont des positions à courte vue mais à long terme, cela ne règle pas le problème fondamental en Gaspésie où il faut créer de l'emploi pour renforcer cette région », a fait part Suzanne Tremblay, députée de Rimouski-Mitis, présente à la conférence de presse qui avait lieu dans les locaux de la Société nationale de l'Est du Québec à Rimouski.

« Où sont nos décideurs, nos gens d'affaires, nos responsables de MRC ?

On ne les entend pas parler », a interpellé Normand Gagnon de la Coalition. Il faudrait près de 600 heures pour avoir accès à des prestations d'assurance-emploi au lieu de 420 heures actuellement si la ministre du Développement des ressources humaines Canada, Jane Stewart, donne le feu vert.

PAS LE TEMPS...

La ministre fédérale sera d'ailleurs en Gaspésie le 28 janvier 2000, a confirmé le bureau de la ministre à Ottawa mais ne pourra, faute de temps, écouter les porte-parole de la Coalition sur l'assurance-emploi du Bas-Saint-Laurent.

Sa conseillère politique pour le Québec, Anne-Marie-Laurendeau, se rendra toutefois à Rimouski le 3 mars pour une rencontre avec le comité de coordination de la Coalition.

Le territoire de la Mitis, de Matane et de la Matapédia ferait partie de la Gaspésie pour un ajout de quatre semaines de prestations d'assurance-emploi alors que les travailleurs de Rimouski et de l'ouest du Bas-Saint-Laurent perdraient huit semaines en étant intégrés à Montmagny-L'Islet.

Les travailleurs de Rimouski et plus à l'ouest perdraient huit semaines...

Les territoires de la Mitis, de Matane et de la Matapédia joindraient la Gaspésie

BAIE-COMEAU



Malgré le temps froid, un peu plus de 200 braves ont assisté à la représentation extérieure d'un long métrage pour la famille, une première en 12 ans d'histoire de Cinoche.

Le 12^e festival Cinoche couronne « Tout sur ma mère »

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le froid et la neige n'ont jamais empêché les cinéphiles de Baie-Comeau et des environs d'assister à Cinoche et la 12^e présentation du Festival, qui s'est terminée dimanche soir, n'a pas fait exception à la règle.

Plus de 12 700 personnes ont assisté à l'une ou l'autre des représentations du Festival du film au Ciné-Centre, une hausse d'un peu plus de 5 % par rapport à l'an dernier. Ce chiffre réjouit particulièrement les organisateurs de l'événement, qui devaient pourtant composer avec un nombre réduit de sièges. « Pour nous cette hausse est très significative, surtout qu'il y a 10 % de sièges de moins de disponibles en raison des travaux de modernisation apportés aux salles », a indiqué le responsable des communications, Luc Bourassa.

Il faut également rajouter 515 en-

trées au total, soit l'assistance à l'un des deux documentaires présentés au Théâtre de Baie-Comeau et à la représentation extérieure d'un film sur un écran de neige, deux premières qui ont su répondre à un besoin selon M. Bourassa. « Ça vaut la peine de reprendre l'idée des documentaires et le film à l'extérieur, a-t-il souligné. La demande pour ce genre d'activité est là et la formule a plu. »

Il fallait toutefois être brave pour participer à ces premières Images de glaces, une activité qui s'est tenue mardi soir dans le stationnement du Théâtre. La représentation était prévue originalement pour le vendredi précédent, mais le froid glacial et les forts vents l'avaient reporté au mardi. Le mercure oscillait malgré tout aux alentours de -20° Celsius et le café s'est beaucoup mieux vendu que les liqueurs douces auprès des quelque 200 personnes qui, chaudement vêtues, avaient défilé les éléments.

Le Cinoche 2000 s'est aussi signalé

par sa programmation qui a semblé plaire, peut-être, à un plus large public. Il y a eu 27 représentations à guichets fermés, une donnée qui ressemble à celle des années précédentes. Auparavant, il n'y avait cependant que trois ou quatre films qui faisaient courir les foules, a expliqué Luc Bourassa, alors que cette année ce sont pas moins de 15 films qui ont affiché complet à un moment ou l'autre des dix jours du Festival.

LES PRIX

Parmi les prix attribués par le jury de ce 12^e Festival du film international de Baie-Comeau, celui du meilleur film est revenu à *Tout sur ma mère* de Pedro Almodovar. Pour son rôle d'une étrangère pointée du doigt en URSS dans les années 40 et 50, Sandrine Bonnaire a reçu le titre de meilleure actrice pour sa performance dans *Est-Ouest*. Finalement, *Les violons du cœur* de Wes Craven a décroché le prix du public.

La cigale, le boni



Pourquoi remettre à demain ce qu'on peut commencer dès aujourd'hui ?

et le prêt REER.

Nous offrons maintenant un prêt REER ! Profitez-en pour vous procurer l'avantageux REER à taux progressif Placements Québec offrant 6,10 % la première année incluant le boni d'intérêt de 1 %. Renseignez-vous aussi sur notre gamme de produits REER.

Québec
Placements Québec
www.placementsqc.gouv.qc.ca

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et février, de 10 h à 16 h.

Pour la région de Québec composez le 521-5229.

REER
à taux
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

1 800 463-5229

USINE GASPÉSIA Le Front commun renonce à une échéance fixe Le groupe donne raison aux syndicats

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CHANDLER — Le Front commun pour la relance de l'usine Gaspésia délaïse sa demande visant à déterminer une date butoir pour que d'éventuels promoteurs déposent des projets pour la redémarrer. En ce sens, l'organisme se rend aux arguments défendus par les deux unités syndicales de l'usine et au point de vue du ministre des Ressources naturelles du Québec, Jacques Brassard.

Le porte-parole du Front commun, Michel Saint-Pierre, concède qu'il serait illogique de fermer des avenues pour la réouverture de l'usine en imposant prématurément une date butoir pour le dépôt de projets, d'autant plus que le Front commun n'a pas le pouvoir de choisir le promoteur, une opération qui revient au propriétaire Abitibi-Consolidated, qui a fermé la Gaspésia le 28 octobre.

« Il y a trois projets, dont deux sont inconnus. Le gouvernement n'est pas en position de perdre l'un des promoteurs. On voit que le gouvernement met les bouchées doubles pour redémarrer l'usine. Devant la réalité on la retire (la requête pour une date butoir) parce qu'on n'a pas le choix », a indiqué le maire Saint-Pierre en conférence de presse hier.

Cette mise au point est venue quatre jours après sa brève rencontre avec le ministre. Le maire voulait participer à cette réunion avec cinq membres du Front commun. Le ministre lui a toutefois indiqué que, devant l'imbrroglio régnant au sujet de la représentativité des travailleurs au sein du Front commun, il ne rencontrerait que le préfet de la MRC du Rocher Percé Claude Cyr et le président du CRCD, Henri Lemay, en plus de M. Saint-Pierre.

Jusqu'à la semaine passée, les travailleurs étaient divisés en deux factions, un groupe reconnaissant toujours aux deux présidents des syndicats d'usine, Denis Luce et Yves Ayotte, un rôle primordial dans la relance. MM. Luce et Ayotte ne font toutefois pas partie du Front commun et n'ont jamais cru à l'imposition d'une date butoir. Ils disent également depuis décembre qu'il y a d'autres compagnies qui ne s'annoncent pas publiquement préparant un dossier pour l'acquisition de la Gaspésia, ce que M. Brassard a confirmé au maire jeudi dernier.

PÉTITION

L'autre faction avait délégué un représentant au sein du Front commun, Jean-Guy Aspirot, à partir d'une pétition de 125 noms. L'usine employait encore 550 personnes à la fin de 1998. Cette faction supportait la détermination d'une date butoir fort prochaine. Mais en acceptant la nomination de M. Aspirot, le Front commun s'était attiré les foudres de M. Luce une fois de plus.

Lors d'un point de presse convoqué après celui du Front commun hier en soirée, Denis Luce a répété que son syndicat ne se joindrait pas au Front commun, mais qu'il était prêt à travailler de concert avec lui pour la réouverture de l'usine.

« Le dossier (une fois l'usine vendue) va se régler entre la compagnie et les travailleurs. C'est une hiérarchie qu'on ne peut éviter. Le pouvoir du Front commun, c'est de nous appuyer, de nous aider à régler le dossier ».

M. Luce a rappelé que le rôle des syndicats dépasse la simple négociation d'une prochaine convention collective avec l'acheteur, puisque les travailleurs et le Fonds de solidarité de la FTQ investiront probablement dans la Gaspésia.

Le président des papetiers de Chandler n'a pas aimé voir certains membres du Front commun « faire de la merde » pour essayer « de nous casser ». Ces raisons, associées à la déclaration de décembre du maire Saint-Pierre à l'effet que la grève de 1998 avait été une erreur des travailleurs, fournissent à Denis Luce et Yves Ayotte les arguments nécessaires pour ne pas céder au Front commun leur droit de parole en matière de relance.

Mont-Joli prend les devants dans l'Est Regroupement de 60 petites villes-centres au Québec

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

MONT-JOLI — Mont-Joli prend le leadership dans l'Est du Québec du regroupement des 60 petites villes-centres du Québec. Sept d'entre elles sont situées dans le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie à Cabano, La Pocatière, Trois-Pistoles, Amqui, Carleton et Chandler dont la population varie entre 5000 et 10 000 habitants.

ÉQUIPEMENT RÉGIONAL

Actuellement, le Québec ne reconnaît que six grandes villes-centres (Montréal, Québec...) et 25 autres villes de catégorie intermédiaire comme Rimouski, Rivière-du-Loup ou Matane. Mont-Joli, ville de 6300 habitants, dispose de trois équipements à carac-

tère régional, soit l'aréna, la piscine et la bibliothèque et de la facture qui va avec.

« On n'a aucune reconnaissance même si on met à la disposition des municipalités des alentours des services pour lesquels on est les seuls à absorber le coût. Même si notre municipalité ne compte que 6300 habitants, elle joue dans la Mitis un rôle aussi important que celui des municipalités intermédiaires retenues par le gouvernement », souligne Georges Jalbert, maire suppléant de Mont-Joli.

« Chez nous pour la piscine et l'aréna, on parle de déficit entre 200 000 \$ et 300 000 \$ par équipement par année. C'est lourd à supporter pour une ville-centre. De plus en plus, il va falloir se diriger vers le principe d'utilisateurs-payeurs », a ajouté le porte-parole du conseil municipal de Mont-Joli qui gère un budget de 6 millions \$. Le maire suppléant

donne l'exemple des sites régionaux d'enfouissement sanitaire où toutes les municipalités utilisatrices du site acceptent de contribuer financièrement.

AU CONGRÈS DE L'UNION

Les responsables mont-joliens souhaitent que le nouveau regroupement puisse se faire entendre lors du prochain congrès de l'Union des municipalités du Québec, d'accord avec cette initiative, qui aura lieu en avril.

Georges Jalbert donne aussi l'exemple des amateurs de hockey qui paient pour une équipe régionale de hockey junior, l'Océanie, en achetant leur billet. « Les consommateurs de hockey paient. Les autres qui ne s'intéressent pas au hockey ne paient pas. Mais il n'y a pas de formule parfaite », de dire le porte-parole.

La course à l'exploit



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Douze projets ont été présentés et quatre ont déjà été réalisés, hier après-midi, dans le cadre de la Course à l'exploit du Festival des étudiants en Génie de l'Université

Laval. Sur cette photo, prise sur le boulevard Laurier, des paquets de cigarettes géants pour se moquer de la politique du gouvernement fédéral. Il s'agit d'un exploit du génie civil.

Huit motoneigistes
en panne sèche

Huit motoneigistes qui circulaient dans deux groupes différents, au nord de Portneuf, ont causé bien des ennuis à leurs proches après avoir été portés disparus pendant plusieurs heures, en fin de semaine. Le premier groupe, formé de quatre adultes et deux enfants, était en direction de la ZEC Jeannotte (secteur lac Rognon) quand la plupart ont manqué d'essence, circulant dans une neige forte en dehors des sentiers habituels. Ils se sont réfugiés dans un camp qu'ils connaissaient et y ont passé la nuit. Comme ils avaient trouvé de l'essence sur les lieux, l'un d'entre eux a pu repartir et gagner un relais où des opérations de secours ont été enclenchées. Une situation du genre s'est aussi produite pour un groupe de deux autres motoneigistes. Tout ce bon monde a été rescapé... sain et sauf. C.V.

RIMOUSKI

Salon carrières et
professions

Une trentaine d'entreprises et organisations ont déjà confirmé leur présence au Salon carrières et professions qui aura lieu le 17 février au pavillon sportif de l'Université du Québec à Rimouski. Les em-

ployeurs, les étudiants et les diplômés universitaires seront les grands acteurs de cette initiative qui réunira, entre autres, des entreprises comme Bombardier, QuébecTel, le groupe Cascades ou Premier Tech de Rivière-du-Loup. Denise Verrault, présidente du groupe maritime Verreault de Les Méchins, assume la présidence d'honneur de ce carrefour employeurs-employés. La corporation de soutien au développement technologique des PME et l'Université du Québec à Rimouski sont les organisateurs de ce salon. C.T.

BAIE-COMEAU

Blessée grave
sur la route

Un accident majeur est survenu en après-midi hier sur la route de la Scierie des Outardes, près de Baie-Comeau. Une femme qui conduisait une camionnette a perdu le contrôle de son véhicule pour aller percuter de plein fouet un autre véhicule qui circulait en sens inverse. La dame repose dans un état grave au Centre hospitalier régional de Baie-Comeau alors que l'autre conducteur s'en est beaucoup mieux sorti. Cet accident a été causé par la condition de la chaussée, rendue glissante par d'abondantes chutes de neige. Plusieurs autres sorties de route ont eu lieu à Baie-Comeau au cours des dernières heures, mais elles n'ont pas fait de blessés. S.P.

Activités de formation
pour les aînés au
cégep de Rivière-du-Loup

Le cégep de Rivière-du-Loup et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) informent les personnes âgées de 50 ans et plus que la programmation hiver-printemps est maintenant disponible. Il est temps de s'inscrire pour les cours d'anglais, d'informatique et d'initiation à Internet. Si vous préférez le dessin, le cinéma, l'horticulture, la photo ou autre chose, vous verrez que les activités proposées sont très variées. Les personnes désirant obtenir des renseignements ou s'inscrire sont invitées à communiquer avec le Service de la formation continue du cégep au 862-6903 poste 410 ou au 862-5167. M.L.

KAMOURASKA/RIVIÈRE-DU-LOUP

Inscription des jeunes
dans les écoles

La commission scolaire Kamouraska/Rivière-du-Loup tiendra sa période d'inscription du 14 au 25 février dans toutes les écoles de son territoire. Les parents recevront toutes les informations requises afin de compléter l'inscription par la direction de l'école que leur enfant fréquente actuellement. Pour les élèves qui feront le passage du primaire au secondaire l'an prochain, les inscriptions se feront au même moment, et des séances d'information seront organisées par chacune des écoles secondaires de la CS au cours des prochaines semaines. M.L.

Serge Lama

en concert dans l'Est

Le populaire chanteur français Serge Lama s'arrêtera au Centre culturel de Rivière-du-Loup le 3 février pour présenter un spectacle acoustique accompagné de trois musiciens. Dans une ambiance intimiste, il offrira à son public de nouvelles chansons ainsi que des adaptations de ses plus grands succès tel : *Je suis malade* et *Je t'aime à la folie*. On a dit de Serge Lama au début de sa carrière qu'il était un fils de Piaf et de Chevalier. Trente-cinq ans plus tard, l'artiste n'a pas fait mentir celui qui avait émis ce commentaire. Personnage comme on en voit peu, Serge Lama est bavard, passionné, a le rire tonitruant et peut s'exécuter sans micro tant il possède une voix puissante. Il est aussi un remarquable chanteur à texte et un excellent interprète. Les billets sont disponibles au guichet du centre culturel. M.L.

TOURNÉE

Luce Dufault racontera
« Des milliards de choses »

La populaire chanteuse Luce Dufault, récipiendaire du Félix « Spectacle de l'année, Interprète » en 1997, sera sur la scène du Centre culturel de Rivière-du-Loup demain. Heureux hasard qu'elle propose en même temps au public de tout le Québec de découvrir son plus récent succès : *Des milliards de choses*, puisque c'est ce qu'elle viendra raconter à ses fans loupérois. Avec plus de 165 000 copies vendues de son premier album, Luce Dufault est une chanteuse à la voix chaude et puissante. Les billets sont disponibles au guichet du centre culturel. M.L.

CART COLLÈGE
DES ANNONCEURS
RADIO TÉLÉVISION

Prochaine session: 31 janvier 2000

Portes ouvertes
16 - 23 - 30 janvier
de 14h à 16h

☎ 687-9944

833, RUE MARGUERITE-BOURGEOIS, QUÉBEC

DIABÈTE

La perte de sensibilité aux pieds, secondaire à la neuropathie diabétique, entraîne un risque de développer des plaies aux pieds. Il n'existe pas présentement de médication permettant de prévenir cette complication. Si vous avez entre 18 et 69 ans et êtes atteints de ce problème, vous pourriez participer à une étude internationale d'un nouveau médicament.

Pour plus de renseignements, communiquer avec madame Lucie Vaillancourt, infirmière de recherche, Hôpital Enfant-Jésus, au

649-5908

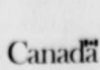
1469654

Partez du bon pied.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA Émission 12		
5,00%	5,50%	6,00%
An 1	An 2	An 3
Taux annuel composé de 5,49% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.		
OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA Émission 63		
4,40%		
An 1		



NOUVELES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
TRANSFÈREZ SUR VOTRE



1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca

© 2000

Appelez Berlitz!

Ne laissez pas l'anglais être une barrière entre vous et l'emploi de vos rêves. Appelez Berlitz dès aujourd'hui. La Méthode Berlitz a fait ses preuves. Vous apprendrez l'anglais rapidement et facilement. N'hésitez plus! Votre avenir en dépend!

Choisissez parmi:

- Immersion totale
- Cours privés
- Cours de groupe

Berlitz

880, aut. Dufferin-Montmorency
418.529.6161
www.berlitz.ca

Mal au dos?

Medicus
1 877 678-8872

www.medicus.qc.ca

DÉCÈS ET AVIS

PINARD
J. Robert

1911-2000

À Montréal, le 21 janvier 2000, à l'âge de 88 ans, est décédé M. J. Robert Pinard, époux bien-aimé de Germaine Letarte. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Lise Lajeunesse), Lise (Pierre Bélisle), Diane (feu Allan Robinson), Guy (Ginette Lepage), Nathalie (Jean-Guy Giguère); ses petits-enfants: Elaine, Richard, Julie, Geneviève, Mathieu et ses arrière-petits-enfants: Jessie, Philippe et Frédéric, ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au

**Complexe funéraire
Magnus Poirier
6825, Sherbrooke Est
Montréal**

le lundi 24 janvier de 14h à 17h et de 19h à 22h. Les funérailles seront célébrées le mardi 25 janvier à 11h en l'église Notre-Dame du Foyer, 5999, 40e Avenue, Rosemont et de là au cimetière Le Repos - St-François d'Assise. Des dons à la Fondation du cardinal Léger seraient appréciés.

SHEEHAN
Evelyn Godin

Au CHUQ, pavillon CHUL, Québec le 23 janvier 2000 à l'âge de 56 ans est décédée dame Evelyn Godin. Elle était l'épouse de M. Michael Sheehan et demeurait à Cap-Santé. La famille recevra les témoignages de condoléances au funérarium

**Roger Benoit
& Fils Itée
7, Place de l'Église
Cap-Santé**

samedi à compter de 12h30. Les funérailles auront lieu samedi le 29 janvier 2000 à 14h30 en l'église de Cap-Santé. Elle était la belle-fille de Mme Yvette Sheehan, la sœur de Yolande (Roger Juneau), Rejeanne, Roger (Yvette Gingras), Henri (Danielle Maurice), Jean (Sylvie D Anjou), Daniel (Josée Thériault), la belle-sœur de Jane Sheehan (Mike Reiter), Frank Sheehan, elle était également en particulier la tante de Line Germain (Yves Paquet) et sa petite-fille Emy. Elle avait plusieurs autres neveux et nièces, cousins et cousines. La famille remercie tout le personnel de l'unité Coronarienne du CHUL, pour tous les bons soins prodigués avec un grand professionnalisme. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer. Pour renseignements: 418-285-2211 téléc. 418-285-2077 courriel: salonbenoit@globetrotter.net.

VACHON
Annette Doyon

1911-2000

Au Centre d'hébergement St-Augustin, le 23 janvier 2000, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Annette Doyon, épouse de feu monsieur Édouard Vachon. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence du corps, le jeudi 27 janvier à 14h, en l'église St-Paul-Apôtre, 2150, 8e Avenue, Québec, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie, sous la direction de la

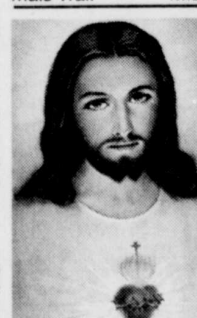
**Coopérative funéraire
de l'Anse
280, 8e Rue
Québec**

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Joan Kelly), Pierre (Jocelyne Bouchard), Martin (Monique Gingras), Elise; ses petits-enfants: Pierre-Étienne, Jacynthe, Marie-Andrée, Caroline; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Yvonne (feu Jos LaVoie), Jeanne (feu Noël Morin), Lorraine (Jean-Marie Dery), Huguette (Réal Boucher), Jean-Luc Doyon (Evelyn), Antonio Vachon (Gemma Blanchette), Irène Vachon (feu Omer Vachon); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Aide diabétique de Québec, 2700, boul. Laurier, Tour Champlain, Bur. 6250, Ste-Foy (Québec) G1V 4K5. Pour renseignements: 525-6044 Télécopieur: 525-6971 Courriel: coopdel.anse@videotron.ca

**VALLIÈRES
Suzanne Harvey**
Dans l'avis de décès de Mme Suzanne Harvey Vallières, nous aurions dû lire, ses filles: Marie-Claude (Gaston Buteau) et Andrée (Roger Guenette).

**Faveurs obtenues
740**

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour. « Je vous salue Marie », durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. M.D.



REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues avec promesse de publier. C.J.

REMERCIEMENTS aux Saintes Plaies de Jésus pour faveurs obtenues. M.L.

**Monuments
765**

**DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS**
710, 1ère Ave. Québec, 524-1561

Souvenez-vous O Gloireux St-Antoine, ami de l'Enfant-Jésus et fils chéri de Marie-Immaculée qu'on a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vous, imploré votre protection, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, je viens à vous, O Fidèle Consolateur des affligés, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosternerai devant vous, j'ose paraître devant vous. Ne rejetez pas ma prière, vous, si puissant sur le Cœur de Jésus, mais écoutez-la favorablement et daignez l'exaucer. Amen. YB

EMI/Warner donne le signal d'une nouvelle révolution

Internet et le MP3 risquent de reléguer le CD aux antiquités

VALÉRIE LEROUX
Agence France-Presse

NEW YORK (AFP) — Le mariage d'EMI et Warner Music, deux semaines seulement après celui d'America Online et Time Warner, constitue le prélude d'une nouvelle révolution, celle de la musique sur Internet, qui ambitionne de reléguer le disque compact au rayon des antiquités.

Des technologies numériques, comme le MP3, permettent de comprimer le son, ce qui facilite son transport sur le Net. Le mélomane peut ainsi aller chercher la musique sur un site Internet, la charger sur son ordinateur personnel et l'enregistrer sur des petits appareils portables. Plus besoin de se déplacer pour acheter des disques compacts (CD) : il devient possible de se composer un programme musical à la carte, en piochant ici et là sur le Net, avec un plus grand confort d'écoute, le support disque ou cassette disparaissant.

Les petits appareils de type MP3, du format d'un baladeur, sont disponibles à partir de 100-150 dollars. Bientôt, cette technique sera déclinée sur tous les modes, de l'automobile à la haute-fidélité pour le salon.

Dans cette révolution, la nouvelle société Warner EMI Music dispose d'un atout majeur avec ses immenses catalogues (plus de 2000 nouveaux albums par an) et les 20 millions d'abonnés d'AOL, le plus gros fournisseur de services en ligne au monde, qui vient d'annoncer sa fusion avec Time Warner (maison-mère de Warner Music) et vise

une diffusion sur bande large. Le mariage d'EMI et Time Warner constitue « une étape majeure vers la réalité du téléchargement de musique pour les masses », estime Peter Kreisky, analyste chez Mercer, un groupe américain de consultants.

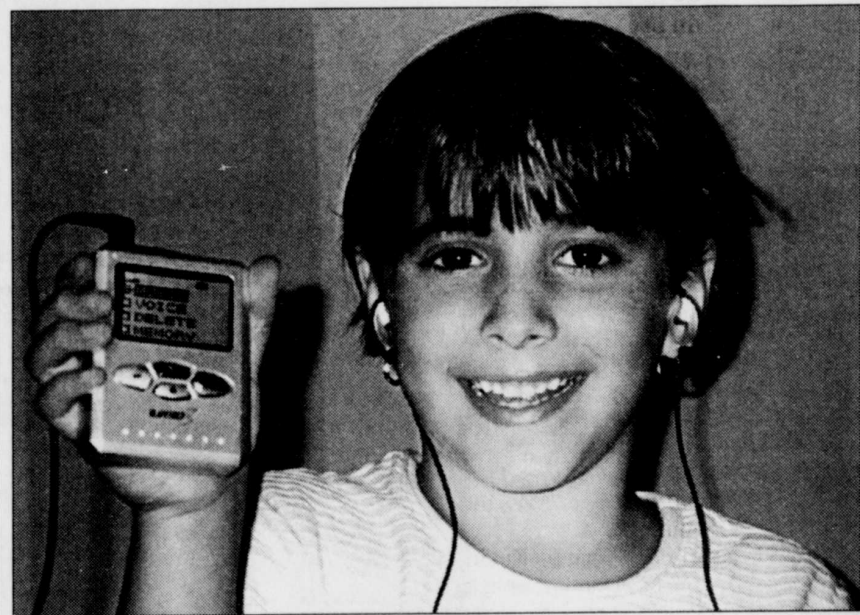
« Les jeunes générations vont pouvoir télécharger des heures de musique sur des appareils de la taille de quelques CD », relève M. Kreisky. « Vous n'aurez qu'à payer les droits d'auteurs et vous aurez la permission d'utiliser la musique pour vous-même sous la forme que vous voulez », ajoute-t-il.

Une révolution en chassant une autre, Internet va réserver au CD le sort que celui-ci avait réservé au disque vinyle. « Comme nous avons renoncé au vinyle pour la qualité très supérieure du CD, nous allons renoncer au CD pour les atouts de la musique téléchargée », anticipe M. Kreisky. D'ici cinq ans, la musique en ligne pourrait bien représenter 25 % du marché, avance-t-il.

Seul problème, les quatre « majors » de l'édition musicale — le nouveau numéro un Warner EMI Music, Universal Music (Seagram), Bertelsmann et Sony — tardent à se mettre au format MP3, arguant de problèmes sérieux de protection des droits d'auteur.

De facto, seuls les éditeurs indépendants occupent le terrain.

Les « majors » redoutent qu'un flot de copies illégales soit diffusé, notamment par e-mail, et viennent d'engager une bataille devant les tribunaux contre MP3.com, un des plus gros sites de téléchargement de musique sur Internet.



Les baladeurs MP3 permettent de télécharger des chansons de l'ordinateur.

Les indépendants restent confiants

LONDRES (AFP) — Les petits labels de disques indépendants restent persuadés d'avoir encore une place sur le marché musical en dépit du mariage EMI/Warner qui accélère la consolidation du secteur, grâce en particulier aux nouveaux espaces de liberté d'Internet.

« Plus les grandes sociétés grossissent, mieux le secteur indépendant se porte », assure avec une pointe d'ironie le directeur exécutif de Mushroom Records à Londres (25 salariés), Korda Marshall, qui parraine deux des groupes pop anglais les plus connus du moment, Garbage et Ash.

La naissance officialisée hier du numéro un mondial de la musique pourrait a priori faire craindre le pire pour les petites sociétés au moment où le secteur est en train de passer de l'ère du disque compact à celle, révolutionnaire, de la musique en ligne.

Avec EMI désormais dans le giron d'un conglomérat américain, disparaît le dernier des grands groupes de l'industrie considéré comme indépendant. Mais cette concentration pourrait paradoxalement s'avérer bénéfique pour ceux qui subsistent à la marge, en accélérant la répartition des tâches, estimant les professionnels : aux principaux groupes la grande distribution — en magasin ou numérique — et le financement des artistes célèbres, aux « indépendants » la tâche de découvrir les talents de demain.

« Les labels indépendants seront toujours là pour prendre des risques, même si nous acceptons que les artistes nous quittent lorsqu'ils deviennent trop célèbres », souligne Andy Turner, du label Sanctuary, spécialisé dans le heavy metal et le hard rock. À ses yeux, l'alliance EMI/Warner pourrait même faire « de la place » aux petits, en obligeant l'entité commune à concentrer son activité en se séparant de groupes jugés peu rentables.

Warner EMI Music table au total sur 400 millions de dollars d'économies af-

nuelles et, selon des responsables d'EMI, 3000 emplois seraient menacés.

« Les gens ont tendance à réagir à la fusion en se disant, Oh quelle horreur c'est la fin du secteur indépendant ! », relève Chris Salmon, critique rock du grand magazine londonien Time Out. « Mais d'abord EMI n'était plus réellement un indépendant, il suffit de voir les groupes qu'il possédait », avec des valeurs sûres telles les Spice Girls ou les Beatles, ajoute-t-il.

« Les chances pour les jeunes artistes de percer sont toujours aussi grandes, peut-être même plus en raison de Internet », pronostique-t-il.

La dernière, Terry Ellis, l'un des fondateurs du label Chrysalis qui avait su repérer des talents comme Blondie, Jethro Tull ou Billy Idol, a créé une société internet ayant l'ambition de court-circuiter les maisons de disques traditionnelles.

La politique de StarGig.com consiste à diffuser gratuitement la musique d'artistes ou de groupes indépendants pour les aider à se faire connaître, en échange de recettes potentielles sur les tournées, les fan clubs ou le merchandising.

« Les grandes compagnies ne s'intéressent qu'aux artistes susceptibles d'être numéro un alors qu'il est tout à fait possible de bâtir une carrière en ayant 50 000 auditeurs », soulignait-il récemment.

S'inspirant des exemples de Frank Zappa ou des Grateful Dead dans les années 1970, une multitude de petits groupes et de labels tentent déjà de s'autopromouvoir sur le Net, où il n'est toutefois pas aisé de se faire une place au milieu de la multitude des sites. Avec Internet, contrairement à la télévision, « les grandes compagnies ne peuvent pas vous obliger à consulter leurs sites », souligne Chris Salmon. « Rien ne vous empêche d'aller y découvrir un groupe obscur qui joue un mélange de musique folklorique portugaise et de techno », dit-il.



Victor-Lévy Beaulieu devant sa maison à Trois-Pistoles.

CAVEAU-THÉÂTRE
DE TROIS-PISTOLES

« Entracte » d'un an

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

■ TROIS-PISTOLES — La Ville de Trois-Pistoles qui se définit comme « capitale culturelle du Bas-Saint-Laurent », devra faire son deuil de ce qualificatif, à tout le moins pour la prochaine saison estivale. Pour la première fois en dix ans, aucune production théâtrale n'animerait le Caveau-Théâtre cet été et la Maison de VLB est toujours fermée.

Pas de salle, pas de pièce. C'est que le Caveau-théâtre appartient toujours à Victor-Lévy Beaulieu. Ce dernier n'est plus directeur artistique des Productions théâtrales et a déjà laissé savoir qu'il n'écrit plus de pièces pour l'organisme. La salle fait partie des infrastructures culturelles actuellement en vente, au même titre que la Maison de VLB et le Grenier d'Albertine.

« Notre organisme ne faisait que louer la salle. M. Beaulieu ne veut pas vendre le complexe séparément, pas plus qu'il ne veut acheter d'éventuels acheteurs à des locataires », affirme la présidente des Productions théâtrales, M^{me} Anne-Louise Levasseur, ajoutant que la décision de prendre une année sabbatique n'avait pas été prise gaieté de cœur. « Nous n'avons pas la liquidité nécessaire pour acheter l'ensemble du complexe. »

Privés de directeur artistique, ils ont proposé le poste au comédiens Nicole Leblanc et Reynald Robinson, qui ont accepté de s'engager. « La seule porte qui nous est fermée est le lieu de diffusion, poursuit M^{me} Levasseur. Nous avons vraiment tout regardé, même la possibilité d'ériger un chapiteau sur les terrains du parc de l'Aventure Basque. Mais cela aurait coûté jusqu'à 50 000 \$ pour un lieu temporaire, ce qui est énorme. Il faut aussi considérer que le théâtre professionnel que nous présentons demande une organisation physique plus importante. »

Selon M^{me} Levasseur, Victor-Lévy Beaulieu a déjà entouvert la porte à une location. « Il disait être intéressé à nous rencontrer pour en arriver à une entente pour la prochaine saison, mais la semaine suivante, un consortium de gens d'affaires de Trois-Pistoles s'est dit intéressé à acheter l'ensemble de ses infrastructures culturelles. » Cela a eu pour effet de ramener l'homme de théâtre sur ses posi-

tions. « Même à cela, je me demande si VLB aurait accepté de signer le bail. »

MONNAIE D'ÉCHANGE

Anne-Louise Levasseur a l'impression que son organisme est utilisé de part et d'autre. « Nous sommes la monnaie d'échange du complexe. Le Caveau appartient à M. Beaulieu et l'intérieur avec tout ce qu'il renferme nous appartient. Les bancs sont visés au plancher et dans le processus actuel de vente, nous ne pouvons les reprendre. Toutefois, nous ne voulons pas non plus repayer ce que nous avons déjà payé. »

M. Daniel Gagnon, porte-parole du consortium des gens d'affaires, affirme que d'ici deux semaines, son groupe, de concert avec les Productions théâtrales, présentera une offre d'achat à Victor-Lévy Beaulieu. « Lorsque cela sera accepté, nous devons former un organisme sans but lucratif afin d'avoir droit aux subventions gouvernementales, de manière à nous assurer un minimum nécessaire au fonctionnement. »

Le musée du téléroman, qui pourrait coûter jusqu'à 700 000 \$, fait partie des projets du groupe de M. Gagnon. « Nous prévoyons un budget de près de 200 000 \$ annuellement pour la Maison de VLB et le musée du téléroman. Je tente d'amasser 50 000 \$ dans le milieu sur cinq ans, mais les contacts en ce sens ne sont pas commencés. L'offre d'achat doit d'abord être acceptée. »

Chose certaine, peu importe la décision de Victor-Lévy Beaulieu, la Maison de VLB et le Grenier d'Albertine de même que le Caveau-théâtre, demeureront fermés cet été. Une perte importante pour la région. « Vous savez, la première année où il y a eu du théâtre à Trois-Pistoles, M. Beaulieu n'y était pas engagé. La culture est toujours bien présente ici. »

Les gens
d'affaires
présenteront
une offre
à VLB

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes:

Dans le cahier publicitaire de 20 pages VENTE D'ENTRÉE SEARS en vigueur du lundi 24 au dimanche 30 janvier 2000 (C014F000):

À la page 18 — Rabais 40%. Certains jeux Lego[®] - Tombeau de la momie #50574 et Le secret du Sphinx #50576 ARRIVERONT EN RETARD DANS LA PLUPART DES MAGASINS. DES BONS D'ACHAT DIFFÉRÉS SERONT ÉMIS.

À la page 19 — Moitié prix. Jeu d'outils de mécanicien CRAFTSMAN de 111 pièces. Rég. Sears 199,99 Solde 99,99.

LE PRIX RÉGULIER EST CELUI DU CATALOGUE D'OUTILS SEARS.

Dans le cahier publicitaire de 8 pages SOLDE CHAUFFÉ À BLOC en vigueur le samedi 29 et le dimanche 30 janvier 2000 (W014W100):

À la page 5, Rabais 10\$. Magnéscope Sears. LA DESCRIPTION AURAIT DÛ SE LIRE: MODELE HAUTE-FIDÉLITÉ À 4 TÊTES. TÊTES 19 MICRONS ET TOUCHÉ-ENREGISTRÉMENT INSTANTANÉ.

Dans le cahier publicitaire de 12 pages MAGASIN DE MEUBLES ET D'ÉLECTROMÉNAGERS en vigueur du lundi 24 au dimanche 30 janvier 2000 (FA014FA100):

À la page 7, Rabais 200\$. Lit 1 place «Rainbow Country» NE COMPREND PAS LE TIROIR. IL SE VEND SÉPARÉMENT.

Nous nous excusons sincèrement des inconvenients que cela pourrait causer aux clients Sears

SEARS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No: 200-11-007684-007
109644

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de
BERNARD ROUSSEAU,
domicilié au 4715, Es-
coffier, Cap-Pouge (Qué-
bec) G1V 3J4, ayant opéré
au 298, boul. Thériault,
Rivière-du-Loup (Québec)
ainsi qu'au 3460, boul. St-
François, Jonquière (Qué-
bec) sous la raison sociale
de «Empire Musique Ent».

Date de la cession des biens:
13 janvier 2000

Date et heure de la première assemblée des créanciers:
4 février 2000 à 10 heures
Endroit:
Bureau du séquestre officiel,
Industrie Canada,
1141, route de l'Église, 4e
étage, Sainte-Foy (Québec).

GÉRALD ROBITAILLE ET
ASSOCIÉS LTÉE, syndic
400, boul. Jean-Lesage
Bureau 345
Québec (Québec)
G1K 8W1
Tél.: (418) 649-0767

MÉTIVIER
& ASSOCIÉS
SYNDIC

LOI SUR
LA FAILLITE ET
L'INSOLVABILITÉ

Avis est, par les présentes, donné que MICHELINE MONTMBAULT et JULIE DOUVILLE, ayant opéré «AFLÉUR DE PEAU, S.E.N.C.» au 1446, boul. Dussault, ST-MARC-DES-CARRIÈRES (Québec) ont fait cession de leurs biens le 11e jour de janvier 2000 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4e jour de février 2000 à 15 heures, au bureau du synd. 2960, boul. Laurier, bureau 210, SAINTE-FOY (Québec).

DATE DE SAINTE-FOY, ce 14e jour de janvier 2000.

ERIC METIVIER, C.I.P., SYNDIC à l'actif de

Micheline Montmbault et Julie Douville

BUREAU DE MÉTIVIER & ASSOCIÉS, SYNDIC

• QUÉBEC

• Saint-Joseph (Beauce)

• Victoriaville

• Rivière-du-Loup

(bureau III, 2960, boul. Laurier, Bureau 210, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1)

Tél.: (418) 651-5500

fax: (418) 651-8077

1461301

1461301

1461301

1461301